



Mutations : 2 poids, 2 mesures = 0 sanction !

 **Cat. C, B et A :
résultats reportés d'1 mois !**

Rappel : Le 9 mai, en fin de semaine, la Direction générale (DG) annonce un report d'un mois des résultats en matière de mutation. Plutôt que mi-mai, ce sera mi-juin.

SOLIDAIRES Douanes s'est alors exprimé pour dénoncer les conséquences vis-à-vis des collègues concernés¹.

Nous nous étonnions du motif invoqué par la DG pour justifier ce report, à savoir l'adoption tardive du projet de loi de Finances 2025 (PLF 2025).

Nous citons notamment l'exemple de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), où toutes les mutations se déroulaient comme prévu.

Nous émettions alors l'hypothèse d'une mesure test en vue d'une restriction future des mutations des fonctionnaires douaniers... Pour combler les manques par des prestataires ou des précaires ?



Autres temps, autres mœurs ?!

 **IR2-IR3 chefs de service : résultats dans les délais !**

Dès le lendemain de notre publication, nous n'avons pas été désavoués.

Toute la Douane est-elle concernée par le report des mutations ? Manifestement NON !

Ainsi le 14 mai 2025, la DG a publié les mouvements des inspecteurs régionaux de 2^e et 3^e classe (IR2-IR3) chefs de service.

Entendons-nous bien : pour SOLIDAIRES Douanes, ce n'est pas la publication des résultats, dans les délais, des IR2-IR3 chefs de service qui nous gêne ! Au contraire, c'est normal, c'est dans la période prévue, et cela s'inscrit dans le standard appliqué ailleurs au sein du ministère (DGFIP, INSEE, etc.).

Ce qui nous gêne, c'est le retard pour le commun des collègues !



Pas de résultats dans les délais = Pas de sanction pour les refus !

SOLIDAIRES Douanes demande donc :

- 1^o) le bénéfice, sur demande, d'un délai dans l'effectivité des mutations des personnels de catégorie C, B et A, jusqu'au 1^{er} octobre ! C'est le minimum qui leur est dû.
- 2^o) en cas de refus de mutation, l'absence de sanctions (donc ni avertissement, ni blâme, ni exclusion temporaire de fonctions jusqu'à 3 jours) !

L'absence de sanctions est d'ailleurs prévue par les lignes directrices de gestion (LDG) en cas de *situation imprévisible d'une exceptionnelle gravité*. Et c'est ce que constitue la réception d'un résultat de mutation en début d'été, sans pouvoir se retourner pour déménager et/ou scolariser les enfants dans les délais.

Paris, le lundi 26 mai 2025

¹ Source : voir notre communiqué du 13/05/2025 *Mutations : résultats reportés = rentrée décalée !*
Disponible ici : <https://solidaires-douanes.org/resultats-mutations>

